

## **LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN FRANCE**

Le terme de terrorisme est très fréquemment employé en droit international et par les institutions internationales, mais il ne donne pas lieu à une définition unique et universelle. Généralement, il est défini comme l'usage de la violence envers des innocents à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

On distingue quatre grands types de terrorisme :

- le terrorisme individuel, provoqué par des rebelles, des anarchistes, ou des nihilistes (admettant une liberté morale),
- le terrorisme organisé, prôné par des groupes défendant des idéologies différentes (ex. : extrême gauche, extrême droite...),
- le terrorisme d'État,
- le cyberterrorisme.

Ces différents types de terrorisme sont motivés par quatre éléments :

- la haine vengeresse,
- la dissuasion (pour que la population terrorisée fasse pression sur son gouvernement),
- la propagande (pour frapper les esprits),
- la provocation (pour pousser un gouvernement à surréagir).[2]

Selon le rapport Europol 2010 sur le risque terroriste dans l'Union Européenne, sur 611 interpellations de terroristes effectuées, 219 sont dues à la France.

Le plus grand nombre de victimes d'actes terroristes est lié au terrorisme islamiste avec 232 morts français entre 2001 et 2015 en France et à l'étranger.

Dans la nuit du vendredi 13 novembre 2015, une suite de plusieurs attentats entraînent la mort de 130 personnes à Paris et à Saint-Denis. L'attentat de Nice du 14 juillet 2016 est quant à lui le plus meurtrier commis par un seul individu, avec 86 morts.

Quel est le dispositif pour la prévention du terrorisme en France?

La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) chapeaute l'action française de renseignement contre le risque terroriste. Elle est à la fois un service de renseignement et de police judiciaire. Des unités militaires sont également impliquées comme la gendarmerie et la direction générale de la Sécurité extérieure.

La police judiciaire est particulièrement compétente dans ces affaires, centralisées à la 6e division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) qui devint par la suite la sous-direction anti-terroriste (SDAT). La sous-direction anti-terroriste (SDAT) est chargée de la prévention et de la répression du terrorisme national et international, y compris dans ses aspects financiers.

Afin de coordonner des services appelés à lutter contre le terrorisme en France a été créé l'Unité de Coordination de la lutte AntiTerroriste (UCLAT). L'UCLAT a été désignée en avril 2014 comme cheville ouvrière du nouveau dispositif de lutte contre la radicalisation violente et les filières djihadistes.

Ses missions sont multiples, on peut citer particulièrement :

Évaluer la menace terroriste en :

- recevant des renseignements de diverses provenances (des services de police ou de sécurité; des officiers de liaison de la Direction de la Coopération Internationale à dominante terrorisme ; d'organes internationaux spécialisés dans le terrorisme).

- adaptant les dispositifs de sécurité de : protection des personnes civiles ; protection des hautes personnalités.

Lutter contre la radicalisation en :

- recueillant les signalements reçus au Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation (CNAPR);

- administrant le Fichier des Signalements pour la Prévention et la Radicalisation à caractère Terroriste (FSPRT).

- coordonnant les mesures de police administrative de droit commun et dans le cadre de l'Etat d'urgence en collaboration avec les services spécialisés.

Représenter la Direction Générale de la Police Nationale dans le cadre des relations interministérielles et internationales.

Auprès des enceintes interministérielles: D.G.A.C. (Direction Générale de l'Aviation Civile); S.G.D.S.N. (Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale).

Auprès des enceintes internationales :

- en Europe : Union européenne, PWGT (Police Working Group on Terrorism), Europol ;

- dans un cadre extra-européen: Interpol, G7, ONU, OSCE (Organization for Security and Cooperation in Europe).

Auprès de délégations étrangères dans le cadre de relations bilatérales et d'échanges de bonnes pratiques et de retours d'expériences.[4]

Список використаних джерел

1. Французько-український словник юридичних термінів / за заг. ред. проф. С. В. Ківалова, проф. Н. В. Петлюченко ; МОН України, НУ ОЮА. - Одеса: [Гельветика], 2016. - 372 с.

2. Terrorisme [Електронний ресурс], режим доступу: <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Terrorisme>

3. Lutte contre le terrorisme [Електронний ресурс], режим доступу: [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Lutte contre le terrorisme](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Lutte_contre_le_terrorisme)

4. Bureau de la lutte contre le terrorisme [Електронний ресурс], режим доступу: <http://www.un.org/fr/counterterrorism/>